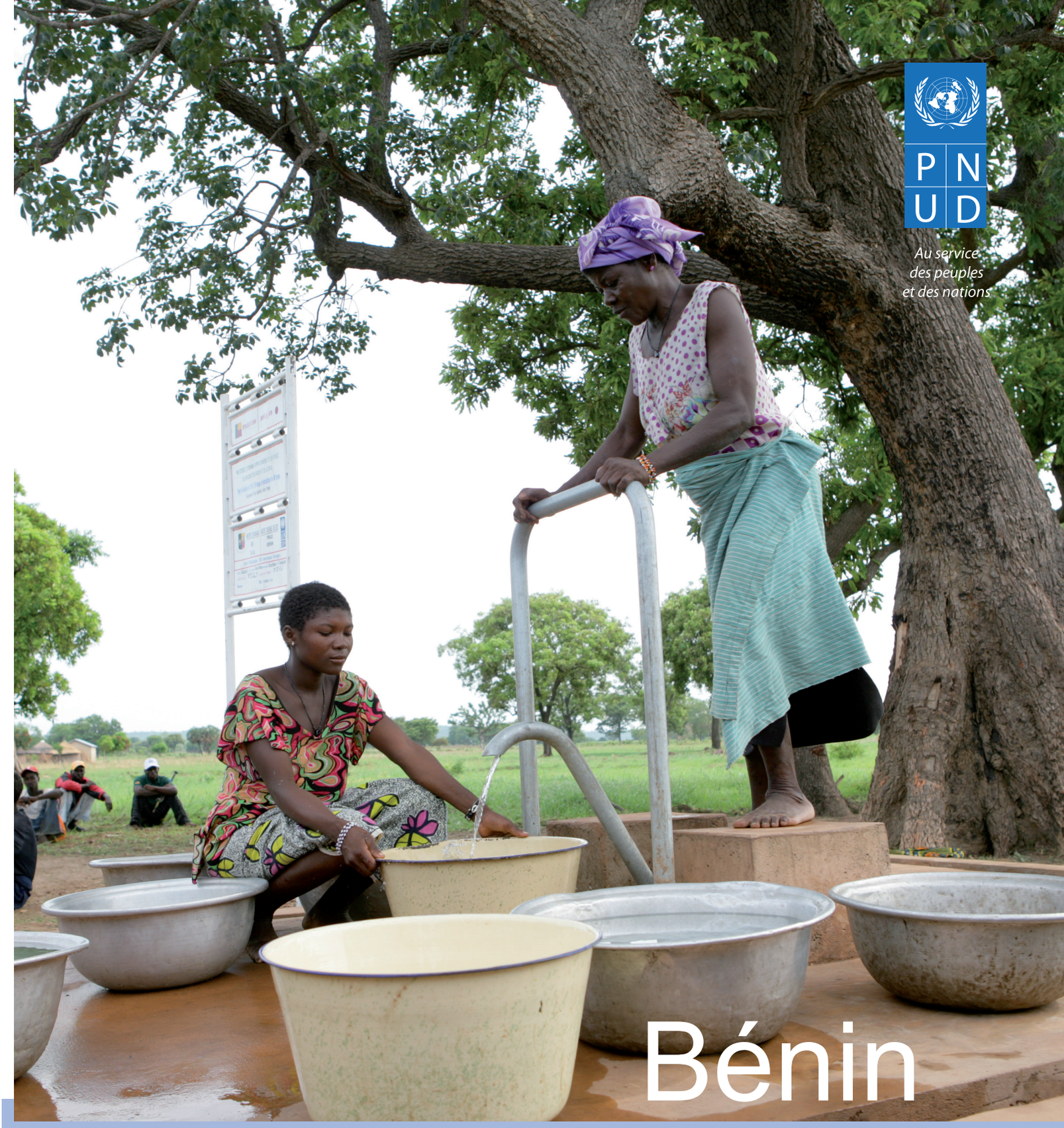

PNUD

Au service des peuples et des nations

Bénin

Rapport annuel 2011

Programme des Nations Unies pour le développement
Bénin

Crédits photo :
Couverture: Giacomo Pirozzi / PNUD Bénin
Page 8 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 10 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 12 : Giacomo Pirozzi / PNUD Bénin
Page 13 : Elsie Assogba, Giacomo Pirozzi / PNUD Bénin
Page 14 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 17 : Elsie Assogba, Félicien Gohoungo/PNUD Bénin
Page 18 : Félicien Gohoungo / PNUD Bénin
Page 21 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 22 : Giacomo / PNUD Bénin
Page 25 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 26 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 29 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 30 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 32 : Giacomo / PNUD Bénin
Page 33 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 34 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 36 : PNUD Bénin
Page 38 : Giacomo/ PNUD Bénin

Conception- maquette : Pacôme Assédé

Impression : AG Partners

© PNUD Bénin, Juin 2012

Bénin
Rapport annuel
2011

Liste des sigles et acronymes

BOAD :	Banque Ouest Africaine de Développement
CAMFP :	Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CENA :	Commission Electorale Nationale Autonome
CERF :	Centre d'Etudes et de Recherche Forestière
CPADD :	Centre de Perfectionnement aux Actions de Déminage et de dépollution
CPAP :	Country Programme Assistance Plan (Plan Pays d'Assistance au développement)
CS :	Cour Suprême
CSAF :	Chef de Service des Affaires Financières
CSPDL :	Chef Service Planification et Développement Local
DAGRI :	Direction de l'AGRIculture
DGFRN :	Direction Générale des Forêts et Ressources Naturelles
DHD :	Développement Humain Durable
DICAF :	Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle
DNM :	Direction Nationale de la Météorologie
DPE :	Direction de la Promotion de l'Ecocitoyeneté
ECOPAS/W :	Ecosystèmes Protégés en Afrique Soudano-sahel
ENEAM :	Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management
FMI :	Fonds Monétaire International
INPF :	Institut National pour la Promotion de la Femme
INRAB :	Institut National de Recherche Agricole au Bénin
MRAI :	Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle
MMFEJF :	Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
NAMA :	National Appropriate Mitigation Actions // Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
NEDEX :	Neutralisation et destruction des engins explosifs
OEF :	Observatoire pour l'Emploi de la Femme
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le développement

PADC-OMD :	Programme d'Appui au Développement des Capacités pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement
PA3D :	Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement local
PAGIDF :	Programme d'Appui à la Gestion Intégrée des Déchets par Filière
PAP :	Programme d'Actions Prioritaires
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPEA :	Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REDD :	Reducing Emissions from Deforestation and Forest degradation (Réduire les émissions de CO_2 provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts)
SCRP :	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
UNCDF :	United Nations Development Capital Fund
UNITAR :	Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche
UNDAF :	United Nations Development Assistance Framework (Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au développement)
WAP :	W -Arly- Pendjari (complexe de parcs entre le Bénin, le Burkina et le Niger)

Sommaire

- Avant-propos 9
- Contexte socio-politique, démographique, économique national 11
- Réduction de la pauvreté & atteinte des OMD 13
- Gouvernance démocratique 19
- Environnement et changement climatique 23
- Genre et VIH Sida 29
- Le PNUD dans le concert des partenaires au développement 33
- Ressources du Bureau 35
- Perspectives 39

Au Bénin, on note un déséquilibre entre le taux de croissance démographique et le taux de croissance économique (3,5%)

Avant-propos

Les activités du PNUD Bénin au titre de 2011 ont été réalisées dans un contexte, caractérisé par les effets des différentes crises financière et pétrolière sur le plan international et les élections présidentielles et législatives au niveau national. En dépit de ce contexte, le bureau a atteint des résultats non négligeables, que nous partageons avec vous à travers ce rapport.

Sur le plan stratégique, l'appui-conseil et plaidoyer de haut niveau a permis au bureau de contribuer à l'amélioration des cadres de dialogue entre la partie nationale et les PTF et de se positionner comme chef de file au niveau de plusieurs groupes sectoriels (décentralisation, coordination de l'aide, réforme administrative et institutionnelle, environnement).

Les capacités nationales pour la planification du développement basées sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) se sont renforcées et les principales cibles des OMD ont été intégrées dans la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) 2011-2015, les stratégies sectorielles et les Plans locaux de développement. L'appui technique et financier du PNUD au Gouvernement a permis de préparer un cadrage macro-économique et budgétaire cohérent et intégrant l'évaluation des besoins actualisés des OMD. Outre le VIH-SIDA, le genre et le secteur privé, cette nouvelle SCRP intègre de nouvelles dimensions en mettant l'accent sur la protection sociale, l'emploi des jeunes, la résilience, la prévention des catastrophes, et la qualité de la gouvernance. Un mécanisme de suivi-évaluation opérationnel a été conçu dans la SCRP 2011-2015 et clarifie, plus que par le passé, les rôles et responsabilités ainsi que les produits spécifiques à délivrer par chaque acteur.

Par ailleurs, le Bureau a apporté un apport remarquable à l'élaboration et au lancement du Rapport National sur le Développement Humain 2010-2011, sur le thème : La sécurité humaine. Ce rapport met l'accent sur la protection sociale, l'emploi des jeunes, la résilience, la prévention des catastrophes, et la qualité de la gouvernance.

Au plan de la gouvernance, il faut noter l'approfondissement des reformes administratives et institutionnelles, l'appui au parlement, à la réalisation de la LEPI et aux élections 2011, la mise en place des infrastructures de la paix avec comme résultat le bon déroulement des élections. Le PNUD a soutenu le parlement dans l'acquisition et la mise en service effective de la radio parlementaire. A moyen terme, cette radio devrait améliorer le travail parlementaire, renforcer le contrôle citoyen et par conséquent, susciter l'appropriation par la population de la production parlementaire et induire un changement majeur dans les conditions de vie des populations. En appui au programme national de reformes notamment l'amélioration de la qualité des services et l'accès des pauvres à la justice, le PNUD a soutenu la Cour Suprême (CS), haute instance en matière judiciaire, à réaliser une réflexion prospective sur son développement futur. Cette réflexion prospective, fondée sur le diagnostic des capacités et les leçons apprises des autres juridictions africaines, a permis de préparer un projet de renforcement des capacités d'interventions de la CS en termes d'amélioration de l'accès et de la qualité de la justice.

La prise en compte de l'environnement et des changements climatiques dans les stratégies et politiques de développement au niveau national et communal est également une réalité.

J'adresse mes sincères gratitudes au Gouvernement du Bénin et à tous les PTF, pour la confiance renouvelée placée au PNUD et pour la collaboration fructueuse, qui a permis de mobiliser des ressources substantielles aussi bien techniques que financières pour soutenir les priorités nationales en faveur du développement.

Nardos Bekele-Thomas

Coordonateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin,

Représentant Résident du PNUD

Les femmes sont très actives dans le domaine du commerce et participent beaucoup au développement économique du pays.

Contexte socio-politique, démographique et économique national

L'année 2011 a enregistré la tenue des élections présidentielles et législatives qui se sont soldées par la réélection du Président de la République Thomas Boni Yayi et le renouvellement à 42% du Parlement. La nouvelle Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) 2011-2015 a été finalisée et sa mise en œuvre a effectivement démarré.

La situation macro-économique a été marquée par une légère reprise, dans un contexte de maîtrise des prix à la consommation. Cependant, la gestion des finances publiques a connu des difficultés en raison de la faible mobilisation des recettes et une faible absorption des financements extérieurs.

Le taux de croissance réelle de l'économie qui a atteint 4,5% entre 2006 et 2008, a baissé à 2,7% en 2009 puis à 2,5% en 2010. Ce ralentissement de l'activité économique est survenu à la suite de divers chocs, notamment les effets de la crise financière mondiale, les inondations enregistrées en 2010 ainsi que la défaillance de certaines institutions de micro finance. En 2011, la croissance devrait s'établir à 3,1% contre une prévision de 4,1%, en liaison avec la bonne performance agricole et les chantiers de construction d'infrastructures. Les turbulences pré et post-électorales, le retard observé dans la mise en œuvre de certaines réformes structurelles et la résistance des acteurs face à l'application des réformes portuaires ont ralenti l'activité économique. Le taux d'inflation est estimé à 2,7% contre 2,1% en 2010, conséquence entre autres, du renchérissement des prix des denrées alimentaires, des spéculations sur les prix des denrées importées et de la hausse du prix des produits pétroliers.

En matière budgétaire, la politique mise en œuvre en 2010 et 2011 a été prudente et conforme aux objectifs retenus dans le cadre du programme conclu avec le FMI. Les recettes totales ne se sont accrues que de 0,2 point de pourcentage du PIB en 2011. Cette difficulté de mobilisation de recettes a conduit le Gouvernement à réguler la dépense publique, ramenant ainsi le déficit budgétaire global rapporté au PIB de 4,3% en 2009 à 1,6% en 2010 et 1,1% en 2011. La réduction du déficit budgétaire s'est opérée au détriment des dépenses d'investissement. Le taux d'exécution du budget à fin septembre 2011 est de 61%, celui des investissements publics de 39%. Le déficit budgétaire a été financé principalement par les ressources extérieures et les émissions de titres publics notamment l'emprunt obligataire lancé en 2011 et qui a rapporté 100 millions USD.

En raison de ces difficultés, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire (35%) est en hausse de 1,9 point de pourcentage en 2009. Cependant, du fait de l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base, la pauvreté non monétaire s'est améliorée (39,6% en 2007 à 30% en 2009). En particulier, le taux net de scolarisation primaire est passé de 86% en 2003 à 93% en 2010, celui des filles passant de 70% à un peu plus de 80%. Ces progrès cachent toutefois des disparités entre les régions ainsi que les faibles avancées en ce qui concerne la qualité des services.

Les perspectives pour l'année 2012 tablent sur une meilleure tenue de la croissance économique, en liaison avec le plan triennal de relance de la croissance. La croissance économique est prévue à 4,1% en 2012 due à l'amélioration de la production agricole, le renforcement des capacités infrastructurelles et de la compétitivité du port. Dans le cadre de la Loi des finances 2012 approuvées par le Parlement, la politique budgétaire du gouvernement devrait rester prudente avec un déficit budgétaire global prévu à 1,7% du PIB. Les recettes devraient atteindre 18.9% du PIB, soit une hausse de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2011 et les dépenses publiques seraient en hausse de 0,6 point de pourcentage du PIB par rapport à 2011.

Ces deux femmes membres d'un groupement féminin à Parakou, viennent au CAMFP transformer leurs produits agro-alimentaires

Réduction de la pauvreté & atteinte des OMD

Dans son Programme Cadre d'appui au Gouvernement du Benin, l'assistance du PNUD à la réduction de la pauvreté vise, d'une part, à appuyer la formulation des politiques publiques destinées à faciliter la réalisation de progrès vers les OMD, et d'autre part, à développer des actions de terrain compatibles avec les principes de développement humain durable. Dans ce cadre, la composante « Réduction de la pauvreté» appuie le Gouvernement dans la mise en œuvre des activités aussi bien au plan stratégique qu'opérationnel.

Au cours de l'année 2011, un budget total d'environ US$ 4 000 000 dont US$1 374 050 de ressources régulières (TRAC) a été alloué à cette composante pour la réalisation des projets découlant des domaines suivants :

- Amélioration et opérationnalisation des cadres stratégiques et des mécanismes de suivi évaluation pour les cinq secteurs clés des OMD (Agriculture, Education, santé, eau, infrastructure) ;
- Création d'emplois décents, promotion de l'entreprenariat en milieu rural et amélioration des conditions de vie des

femmes et des jeunes filles ;

- Mise en place d'un dispositif favorisant l'accès des communes aux ressources et expertise leur permettant d'assurer un développement durable ;
- Renforcement des capacités des collectivités locales en matière d'accès à l'eau potable et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Un certain nombre de résultats étaient attendus au titre de 2012. Il s'agit de:

- La finalisation de la SCRP 3 et des stratégies sectorielles prenant en compte les OMD des cinq secteurs ;
- Le renforcement des capacités des institutions de promotion de l'emploi (MMFEJF, FNPEEJ, DPE et OEF) pour mieux appuyer la promotion de l'emploi ;
- Le renforcement des capacités techniques des jeunes et des femmes pour stimuler la création d'emplois décents;
- L'organisation des jeunes et des femmes autour des initiatives génératrices d'emplois ;

Un jeune agriculteur formé à l'élevage de volaille au centre Songhaï de Parakou

- La formation de 1 020 femmes des 40 groupements en commercialisation et en santé familiale;
- Le renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs agricoles dans des domaines en adéquation avec les potentialités agro écologiques de leurs localités;
- La signature de plusieurs conventions de partenariat entre les communes et les autres PTF.
- La réalisation de forages et d'AEV en faveur des populations des départements de l'Atacora et de la Donga.

Au niveau de **l'amélioration et opérationnalisation des cadres stratégiques et des mécanismes de suivi évaluation pour les cinq secteurs clés des OMD**, le PNUD a appuyé la finalisation de la troisième génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP III) et son Programme d'Actions Prioritaires (PAP). Le soutien du PNUD a permis d'élaborer le rapport d'avancement 2010 de la SCRP ayant servi de base à la revue partenaire-Gouvernement de Juin 2011 et d'actualiser le Programme d'Actions prioritaires (PAP).

Dans le cadre de la prise en compte du concept DHD dans les stratégies nationales, le Rapport National sur le Développement Humain entamé en 2010 sur le thème : Sécurité Humaine et Développement Humain au Bénin » a été finalisé et lancé.

En matière d'appui à l'opérationnalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le PNUD a contribué à l'élaboration et à l'examen technique du Cadre d'Accélération pour la réalisation des OMD pour l'eau potable et l'assainissement de base dont la validation nationale est prévue pour le premier trimestre de l'année 2012.

Dans le domaine de l'efficacité de l'aide, le soutien du PNUD au Gouvernement a permis l'élaboration et l'adoption en Conseil des Ministres de la Politique Nationale de l'Aide au Développement et la participation du Bénin aux différents fora sur l'efficacité de l'aide.

Pour une meilleure efficacité des appuis, le Gouvernement avec l'appui du PNUD a procédé à la fusion des projets OMD-SCRP-DHD, PAPEJ et PDC pour créer un seul projet qu'est le Projet d'Appui au Développement des Capacités pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (Projet PADC-OMD).

Promotion de l'entreprenariat en milieu rural et amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes filles

L'appui du PNUD en 2011 à travers le Projet d'Appui à la Promotion et à l'Emploi des Jeunes (PAPEJ) a été d'une part, de consolider un modèle pilote de création d'emplois pour les jeunes autour d'un barrage hydraulique situé sur le territoire

du village de Kaki-Koka et antérieurement inexploité ; d'autre part, d'appuyer le renforcement des capacités des structures étatiques en charge de l'emploi. Le soutien du PNUD en 2011 a permis la poursuite de l'expérience de Bétérou par des actions de consolidation des capacités des jeunes et femmes maraîchers installés sur le site du barrage. Il a permis d'organiser un séjour de formation à Grand-Popo au profit de plusieurs groupes de maraîchers de l'arrondissement de Bétérou. De nouvelles connaissances et pratiques ont ainsi été acquises, ce qui a renforcé les maraîchers dans leur volonté de faire de leur périmètre maraîcher un pôle de rayonnement de la commune de Tchaourou. Ainsi, sept (07) groupes de maraîchers (regroupent environ 60 personnes dont 25 de femmes) ont bénéficié de formation et de petits équipements en 2011.

Dans le domaine de l'appui institutionnel, la mise en place d'un système informatique « Accueil-Emploi » pour la gestion de la base de données de l'ANPE, a été appuyée au moyen d'équipements informatiques (un serveur informatique et un onduleur). Par ailleurs, le PAPEJ a appuyé la Direction de la Promotion de l'Emploi (DPE), l'ANPE, l'Observatoire de l'Emploi des Femmes (OEF), le Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) et le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi des jeunes et des femmes à accompagner les jeunes de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM) et de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) dans la sensibilisation des jeunes sur la nécessité pour eux de disposer de Projets Professionnels Personnels (PPP).

La priorité du Gouvernement étant la résolution du problème de chômage des jeunes, à travers notamment l'installation d'une masse critique de jeunes entrepreneurs dans l'agriculture dans le court et moyen termes, le PNUD a appuyé le Gouvernement à finaliser et à lancer le Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole (PPEA) avec l'accompagnement technique de Songhaï. Cet ambitieux projet vise la formation et l'installation de 1500 jeunes dans l'entreprenariat agricole. Au dernier trimestre 2011, outre la signature d'un protocole d'accord entre le Gouvernement et le PNUD pour un montant de $ 51 000 000, les premières activités du projet ont effectivement démarré par la formation des 100 gestionnaires de ferme. A leur sortie, il est prévu de les installer sur les nouveaux centres à créer et les sites à aménager. Dans ce cadre, des missions d'identification des sites devant abriter les nouveaux centres Songhaï à créer et les sites à aménager pour l'installation des entrepreneurs agricoles ont eu lieu. Aussi, des études sont en cours dans le cadre du financement de la BOAD.

Un magasin de stockage de produits agricole dans la commune de Nikki financé par le PNUD, l'UNCDF et le Fonds belge de sécurité alimentaire

Développement local et Soutien aux activités génératrices de revenus

Dans le domaine de **la mise en place d'un dispositif favorisant l'accès des communes aux ressources et expertise leur permettant d'assurer un développement durable**.

Le PNUD a œuvré pour le renforcement des capacités des acteurs communaux notamment, pour accroitre la mobilisation des ressources propres, améliorer la maîtrise

d'ouvrage communale, prendre en compte les besoins des couches vulnérables dans les instruments de planification des investissements et enfin, instaurer un cadre approprié de collecte des données en vue d'un meilleur suivi des activités du projet. Ainsi, deux (2) ateliers de formation des Cellules Communales de Passation des Marchés ont été organisés sur le nouveau code de passation des marchés et ses décrets d'application. Dix neuf (19) participants constitués des CSAF, CSPDL et CST des communes d'intervention du projet ont été formés sur l'élaboration des plans annuels de passation des marchés. Seize (16) participants constitués des CSAF, CSPDL et CST des communes d'intervention du projet ont également été formés sur l'élaboration des programmes d'entretien des équipements. Un atelier de formation a regroupé une trentaine de responsables d'entreprises opérant dans les communes du Borgou, sur les techniques de présentation des offres. Les Maires, CST, CSPDL, et RP du département du Borgou ont été formés sur la maîtrise d'ouvrage déléguée. Les Receveurs Percepteurs (RP) et Chefs de Service des Affaires Financières (CSAF) des huit (08) communes du Borgou ont été formés sur la tenue des registres et le suivi -évaluation des budgets communaux.

S'agissant du **renforcement des capacités des collectivités locales en matière d'accès à l'eau potable et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle,**

Le Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local au Bénin (PA3D) s'est investi dans la création de cadres appropriés pour la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. A cet effet, sur financement du Fonds de Développement Local (FDL), onze (11) magasins de warrantage munis de boutiques d'intrants ont été construits dans les communes de Kalalé (3), Nikki (2), Sinendé (2), Tchaourou (2) Pèrèrè (1) et Bembèrèrkè (1). Douze (12) groupements de femmes (N'Dali (4), Bembèrèkè (4), Sinendé (1), Nikki (1), Pèrèrè (2)), un (01) groupement mixte et vingt-six26 promoteurs individuels (N'Dali (15), Nikki (5), Kalalé (6)) dont 9 hommes**, soit au total (430) ménages** ont bénéficié des renforcements de capacités en matière de production et la mise en marché dans les domaines du maraîchage et du petit élevage. Les dispositions sont prises en partenariat avec SIAN'SON MICROFINANCE pour la mise en place des microcrédits de warrantage dans ces communes. **2560 personnes** soit environ 512 ménages ont été touchés par des actions de sensibilisation sur les bons comportements alimentaires et nutritionnels. On note une diminution des cas d'intoxication qui s'expliquerait en partie par l'amélioration des comportements alimentaires (non utilisation des bidons d'insecticides pour s'approvisionner en eaux de boisson, non consommation des restes de semences traitées aux pesticides, etc.) au niveau de la zone d'intervention du projet.

Pour ce qui concerne, le volet « **accès à l'eau potable** », le PNUD a achevé les travaux du Projet Hydraulique Villageoise qui a couvert les treize (13) communes des départements de l'Atacora et de la Donga. En effet, le PNUD a réalisé pour le compte du Gouvernement béninois la phase d'urgence du programme d'approvisionnement en eau potable dans les départements de l'Atacora et de la Donga. Au titre de ce programme financé par les fonds de contrepartie de dons Japonais hors projets, au total 100 anciens forages ont été réhabilités, 150 nouveaux forages et 20 Adductions d'Eau Villageoise (AEV) ont été réalisés. Ces réalisations ont contribué à la progression vers l'atteinte de la cible 3 de l'OMD n°7 à savoir réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes n'ayant pas accès de façon durable à l'eau potable dans les deux départements.

Marthe, affranchie de l'insécurité alimentaire

Marthe Kombeto, la soixantaine environ est veuve depuis 5 ans. Avec le décès de son mari, elle est devenue chef de ménage et prend en charge toute seule ses neufs (9) enfants. Aujourd'hui, Grâce au maraîchage, Marthe sort progressivement de sa situation d'insécurité alimentaire et de pauvreté monétaire.

« Avant, je parcourais des dizaines de km pour aller dans les champs chercher du bois, que je transforme en charbon de cuisson. Difficilement, je vendais une bassine de charbon de bois pour gagner à peine 500 Fcfa (moins d'1 dollar US). L'alimentation de mes enfants était devenue un problème. N'ayant pas de moyens pour envoyer mes enfants à l'école, j'ai très tôt orienté certains vers l'apprentissage», raconte Marthe. Même après leur diplôme de fin d'apprentissage, les deux filles aînées de Marthe ne trouvaient pas de clients pour vivre de leur métier. Marthe doit continuer à les supporter financièrement.

En 2009, Marthe a bénéficié de la formation en culture maraîchères donnée par le PAPEJ, afin de valoriser le périmètre maraîcher de Kaki-koka, située à plus de 450 km de Cotonou.

« Je suis très contente. Je cultive des oignons, des légumes, du piment, des choux et carottes. Je n'achète plus de légumes au marché pour nourrir ma famille. Par jour, je fais une recette de vente de 2000 Fcfa. Il m'arrive parfois de trouver comme économie 20 000 fcfa à la fin du mois. Je n'ai plus de problème pour payer

les frais de scolarisation de mes deux fils et même pour soigner mes enfants lorsqu'ils tombent malades. »

Le site maraîcher de Bétérou est d'une superficie de vingt deux (22) hectares dont 6 ha emblavées. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a permis de valoriser le site à travers le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes (PAPEJ), afin de contribuer à créer de nouveaux emplois et redonner espoir à des jeunes et femmes qui cherchaient des débouchés dans la commune de Tchaourou.

Un animateur de la Radio Hémicycle, en pleine émission

Gouvernance démocratiqu

Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance et du développement participatif, et ce, en lien avec l'Effet N° 3 de l'UNDAF : « *D'ici 2013, les Institutions publiques, les collectivités locales et la société civile mettent davantage en œuvre les règles de bonne gouvernance et assurent une meilleure gestion des crises et catastrophes naturelles* ». L'appui du PNUD s'est focalisé en 2011 sur quatre (04) grands produits que sont : la modernisation de l'administration publique, le renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile, le renforcement du pouvoir de prise de décisions des femmes et la consolidation de la démocratie.

La modernisation de l'Administration publique

En vue de promouvoir le développement des capacités en matière de gouvernance administrative et institutionnelle, le PNUD a continué d'appuyer le Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle, à travers la Task Force (Cellule d'Appui Stratégique) directement rattachée au

Cabinet du Ministre. Cette Task Force a permis en2011 d'obtenir des résultats probants au nombre desquels on peut citer : (i) la tenue de la convention nationale d'adoption de la Charte nationale de Gouvernance pour le développement, (ii) la dotation du poste de Directeur des Hauts Emplois Techniques pour la sécurisation des postes techniques répertoriés, et (iii) l'élaboration de l'avant-projet de stratégie de lutte contre la corruption. En plus de ces acquis, le Plan Stratégique de Réforme Administrative et Institutionnelle (PSRAI) a été actualisé et décliné en plan d'actions. Il fera l'objet d'une table ronde de mobilisation de ressources en 2012. Par ailleurs, les actions de modernisation des structures de l'Administration et des Institutions se sont poursuivies à travers la mise en œuvre en 2011 des cadres organiques et l'élaboration du guide méthodologique de mise en œuvre dans les ministères. En outre, 2011 a connu un début de mise en œuvre de l'audit organisationnel du MRAI, du Conseil Economique et Social et de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

Renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile

Soucieux d'impliquer l'ensemble des populations dans l'identification des réponses à leurs préoccupations, le PNUD s'est engagé aux côtés des Organisations de la Société Civile dans la mise en œuvre des politiques et programmes axés sur la responsabilité, la transparence et l'intégrité.

A cet effet, le PNUD, en collaboration avec le bureau régional de Dakar et la Banque Mondiale, a organisé en 2011 avec succès un atelier de formation en faveur des Organisations de la Société Civile travaillant dans le domaine de la lutte contre la corruption au Bénin sur la surveillance et la dénonciation de la corruption. Les principaux résultats ci-après ont été obtenus grâce à la formation:

- Les OSC participantes ont une bonne compréhension du cadre conceptuel, des normes et standards internationaux en matière de lutte contre la corruption ;
- Elles sont informées des développements et tendances en matière de lutte contre la corruption ;
- Elles ont identifié leur faiblesse dans la connaissance des efforts en matière de lutte contre la corruption, identifié les sources et les contacts qui nécessiteront d'être pris et développés ;
- Elles sont capables de développer leurs capacités et leur connaissance pour l'amélioration de leur réseau en matière de gestion de projet et de recherche de fonds ;
- Les OSC participantes ont identifié leur déficit en matière de systèmes d'organisation interne et amélioré leur vision stratégique à long-terme.

Par ailleurs en 2011, trois formations sur la gouvernance (ont été organisées en faveur des Organisations de la Société Civile du Bénin. Cette formation a permis aux OSC de s'approprier les thématiques de Gouvernance Concertée et de Gouvernance économique.

Renforcement du pouvoir de prises de décisions des femmes

L'appui-conseil stratégique du PNUD a permis de renforcer le processus d'opérationnalisation de l'Institut National pour la Promotion de la Femme et d'engager des activités de renforcement des capacités à l'intention des femmes. A ce titre, le Centre des Arts et des Métiers de la Femmes dans la Commune de Parakou a permis d'accroitre le taux d'alphabétisation, le revenu réel et la capacité d'accès aux facteurs de production de plus de mille (1000) femmes. En 2011, des actions ont été menées en vue d'accroître la représentativité des femmes dans les instances de prises de décisions (Assemblée Nationale, et Gouvernement) à travers des formations ciblées sur l'approche genre ainsi que l'appui technique et logistique.

Consolidation de la démocratie

L'appui-conseil stratégique développé a abouti à un partenariat qui a permis de mobiliser d'importantes ressources ayant conduit à l'obtention de résultats significatifs dans le développement et le renforcement du contrôle législatif du processus électoral.

Dans un contexte particulièrement fragile de préparation de deux élections présidentielles et législatives, l'appui du PNUD en 2011 s'est concentré sur le renforcement de la participation et surtout la concertation des différents acteurs politiques à travers la consolidation du

mécanisme de la gouvernance concertée, qui est un outil privilégiant l'écoute, le dialogue et la recherche de consensus qui transcende les intérêts partisans.

Les efforts de mobilisation et de sensibilisation de l'ensemble des couches sociales ainsi que tous les acteurs politiques ont abouti à l'adoption des lois électorales y compris celles sur la LEPI, par l'Assemblée Nationale.

La promotion du dialogue et de la concertation au niveau des acteurs de la vie publique se renforce grâce à des infrastructures de paix installées sur l'ensemble du territoire national (niveau national, départemental et communal).

Dans un autre registre, il convient de mentionner l'appui technique et logistique qu'a apporté le PNUD dans le cadre de la Coopération japonaise à travers le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles du CPADD. Les principales actions ci- après ont été développées. Il s'agit de la réfection d'anciens bâtiments et la construction de nouveaux, l'acquisition d' équipements ainsi que l'organisation de sessions de formations régulières en déminage humanitaire (NEDEX/EDD 3) au profit du personnel militaire et civil impliqués dans les opérations de déminage en Afrique et particulièrement au niveau de la CEDEAO et de la CEEAC. Cet appui contribuera à renforcera par ailleurs le dispositif d'encadrement technique du Centre à travers le recrutement de personnel qualifié et des experts de hauts niveaux.

Honoré, à l'écoute de la «Voix du peuple»

Honoré Towanou est un jeune de 25 ans, maître coiffeur à Cococodji dans la périphérie de Cotonou. Grâce à la radio hémicycle, il est régulièrement informé de tout ce qui se passe à l'Assemblée Nationale.

Comme tout jeune de son âge, Honoré s'intéresse à l'actualité politique de son pays et les discussions politiques occupent une bonne place dans les échanges entre amis.

«Quand les députés prennent des décisions, c'est la radio hémicycle qui est la première à l'annoncer.»

Dans son salon de coiffure, il ne capte que pour la plupart du temps la fréquence 103.4 Mgz. C'est ainsi qu'il fait découvrir à d'autres personnes l'existence de cette radio.

Honoré fait partie des fidèles auditeurs qui envoient des sms ou appelle pour donner ses impressions sur les émissions.

La radio a été inaugurée en septembre 2011 et compte environ un million d'auditeurs.

Environnement et changements climatiques

Une femme utilisant un foyer de cuisson amélioré, ce qui permet de réduire la consommation de bois de chauffe

Les grands défis de l'année 2011 au niveau du sous-programme Environnement étaient de renforcer les capacités des acteurs nationaux pour finaliser la Deuxième Communication Nationale sur les Changements climatiques, d'apporter une réponse à l'absence d'une masse critique d'experts dans le domaine des changements climatiques ; de relever les capacités de négociation sur le climat ; la faible lisibilité de la prise en compte des changements climatiques et des risques de catastrophe ainsi que les autres dimensions de l'environnement dans les documents cadres de références du Pays et de la coopération : SCRP, UNDAF, CPAP.

Un autre défi important en matière de gestion des ressources naturelles était de renforcer les capacités du pays à disposer

de politique appropriée devant contribuer à réduire la dégradation continue des ressources naturelles et à restaurer et étendre la couverture forestière du pays.

Changements climatiques et énergies renouvelables

Au cours de l'année 2011, le renforcement des capacités du Pays s'est traduit par une mise à disposition d'expertise appropriée et un accompagnement programmatique et organisationnel du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'urbanisme. A cet effet, le renforcement du Comité National sur les Changements Climatiques a permis de finaliser la Deuxième Communication Nationale du Bénin sur les Changements Climatiques, qui a été approuvée par le

Gouvernement et soumise au Secrétariat de la Convention pour être présentée en juin 2012. Le renforcement des capacités des négociateurs béninois à la COP17 de Durban et l'appui à la participation à ce sommet a permis au Bénin de prendre activement part à la CoP 17 dont les conclusions et recommandations ont été restituées au peuple. Le Comité National sur les Changements Climatiques a repris un nouvel élan avec une implication plus soutenue du secteur privé, qui a participé aux travaux préparatoires du Sommet de Durban.

Pour renforcer l'expertise nationale, grâce à l'appui du bureau, le Bénin a été retenu comme pays pilote pour le projet de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences pour faire face aux changements climatiques sous financement de l'UNITAR. Le Plan de Travail du Projet a été adopté et les organes de gestion mis en place.

A travers le Projet PANA 1, le Bureau a contribué au développement des capacités par : la mise en place des Comités Communaux de Coordination Technique (CCCT) dans chacune des neuf (9) communes bénéficiaires ; la clarification des rôles et responsabilités des acteurs (services déconcentrés des ministères en charge de l'agriculture, du transport terrestre et de l'environnement, ONG, société civile et bénéficiaires) dans les neuf (09) communes ; l'élaboration de 09 plans de mise en œuvre des actions d'adaptation et formations actualisés pour les neuf communes bénéficiaires; la réalisation de diverses actions de communications (publication d'articles dans des journaux, réalisation de plaquette d'information et d'affiches sur le projet, etc.) ; l'appui à la mise en œuvre des plans d'actions dans les communes pilotes concernées ; l'élaboration et signature des protocoles d'accord entre le PANA 1 et les structures impliquées (DAGRI, DICAF, INRAB, D/Elevage, DGFRN, CERF et la DNM) pour la réalisation des études et leurs appuis à la mise en œuvre du PTA 2011 et des plans d'actions communaux ; la mise à disposition de 9.165 kg de semences à cycle court (maïs, soja, riz et niébé) et 24.263 plants (Palmier sélectionné, Acacia, Khaya, etc.).

Un programme est formulé sur la gestion des déchets par filière pour lequel le bureau est dans une phase de mobilisation de ressources. Un projet est également formulé sur la promotion des énergies renouvelables pour lequel la mobilisation de ressources est en cours. Ces deux initiatives dans leur phase opérationnelle, participeront de la lutte contre la pollution des milieux de vie, la pauvreté et les phénomènes d'exclusion sociale. Elles contribueront ainsi à améliorer la qualité de vie des personnes cibles et le bien-être des populations bénéficiaires à travers la promotion des normes d'hygiène et l'accès aux sources d'énergies renouvelables.

A travers le Small Grant Programme, à part les activités de suivi des plantations, d'appui à l'entretien des foyers de cuisson améliorés anciennement construits et aux activités génératrices de revenus, les réalisations de l'année 2011 se résument à: la formation de techniciens pour la maintenance des kits solaires à Hon, Koussoukpa et Domè, la préparation et la vente d'huile de *Jatropha curcas* à des meuniers dans la commune de Tori, la fabrication de 85 foyers améliorés dans la commune de Covè avec l'appui de 8 relais et la mise en terre de 15240 plants sur 6 ha.

Ressources Naturelles

Des efforts substantiels sont faits en matière de restauration de la couverture végétale et de création de zone de mis en défens. C'est dans cette optique que le projet d'intégration des forêts sacrées dans le système des aires protégées s'est investi à améliorer la gestion de dix groupes de forêts sacrées pendant que le projet W-

Un écolier participant à la campagne de reboisement dans son école dans la commune de Natitingou

Inauguration de toilettes publiques par le maire de la ville de Cotonou et Mme le Représentant Résident du PNUD

Arly- Pendjari appuie la gestion durable des parcs.

Le projet d'intégration des forêts sacrées dans le système des aires protégées, lancé en 2011 a contribué au renforcement des capacités nationales (Direction Générale des Forêts et Ressources Naturelles, Universités et centres de recherches.) pour une meilleure gestion des ressources naturelles et de la biodiversité des forêts sacrées. Ainsi, le cadre politique et règlementaire de gestion des forêts sacrées, le cadre institutionnel de gestion communautaires des forêts sacrées, la stratégie de d'information de communication et d'éducation des populations pour un changement de comportement et la démarche d'élaboration des plans d'aménagement et de gestion simplifiés des forêts sacrées ont été élaborés. Par ailleurs, l'étude de référence sur le potentiel en diversité biologique de 24 forêts sacrées de 08 communes des départements de l'Ouémé-Plateau et l'étude de réalisation des cartes de délimitation et d'occupation de 24 forêts sacrées avec les zones-tampons et les couloirs de connectivité ont été réalisées.

Les actions d'aménagement et d'enrichissement des forêts sacrées réalisées ont consisté au lâché de quatre espèces animales en voie de disparition (varan, caméléon, python, tortue) d'un nombre total de 271 dans quatre forêts sacrées des communes de Avrankou, d'Adja-Ouèrè, d'Ifangni et la délimitation par des layons de 15 forêts sacrées.

En matière de préservation de la biodiversité, l'année 2011 a vu se consolider des acquis des plantations, réserves halieutiques et activités alternatives génératrices de revenus dans le cadre des Micro Projets du Fonds pour l'Environnement Mondial. La mise en terre et l'entretien de 4590 plants sur le site apicole de Gnaro dans la commune de Sinendé.

Dans le domaine de la gestion durable des sols, 60 nouvelles productrices sont formées à Banikoara à la mise en place de parcelles d'intrants bio pesticides. Trente (30) tonnes de coton biologique commercialisées ainsi que quatre vingt dix (90) tonnes de soja biologique ont été récoltées et vendues sur les marchés locaux. Quatorze (14) producteurs ont bénéficié d'un fonds de microcrédit d'un montant de 100.000 FCFA par personne pour financer une activité génératrice de revenus identifiée pour limiter les pressions sur la terre et les plans d'eau dans les villages de Zèko et de Houèglé dans la Commune de Toffo. 110 kg de graines de mucuna sont constitués dans l'arrondissement de Kpataba dans la commune de Savalou pour accompagner les producteurs au cours de la saison pluvieuse.

Dans le domaine de la protection des eaux internationales, à part les activités de suivi des plantations galeries, des mangroves et d'appui aux activés alternatives génératrices de revenus, les réalisations de l'année 2011 se résument à: des extraits aqueux de jus d'ail, de piment, de feuille de papayer, de neem sont produits et utilisés contre les insectes ravageurs et maladies sur les sites maraîchers de Ouidah et Pahou, la production et l'utilisation de jus de rachidis de bananier contre des maladies fongiques sur les sites maraîchers de Ouidah et Pahou. Quinze (15) maraîchers du site de Pahou ont commencé par aménager des sites individuels pour produire bio. Les revenus de production pour les différentes spéculations sont assez intéressants comparés à ceux d'une production classique. En effet, pour la tomate dans le sud du Bénin, le rendement oscille entre 10 et 30 tonnes/ha pour une production classique. Dans le cas d'espèce, il est en moyenne de 15 tonnes/ha. Les mêmes tendances ont été observées pour les autres spéculations à savoir 15 tonnes/ha, 40 tonnes/ha et 8 tonnes/ha respectivement pour la laitue, le chou et le persil en production classique contre 12 tonnes/ha, 35 tonnes/ha et 5,68 tonnes/ha pour la production biologique.

Un projet d'appui à la préservation et au développement des forêts galeries ainsi qu'une cartographie numérique au Bénin a été formulé et négocié avec l'Union Européenne. C'est un projet complémentaire au projet forêts sacrées, qui vise la restauration des forêts galeries , le développement de la biodiversité, la restauration de la ceinture verte soudano sahélienne, la réhabilitation de la connectivité entre les écosystèmes, la conservation et le développement des espèces menacées à valeur socioéconomique. Ce projet vise également à améliorer les capacités nationales d'analyse et de prise de décision en matière de développement par la fourniture de services de cartographie améliorés.

Le bureau a accompagné la formulation et la négociation du « Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente » (PAPE) qui est une suite du programme ECOPAS/. C'est un projet régional qui vise à renforcer les capacités des pays (Bénin, Burkina Faso et Niger) pour une gestion durable et efficace des écosystèmes du W, d'Arly et de la Pendjari (complexe WAP), ainsi que celle des aires protégées adjacentes et leurs zones périphériques contiguës..

Sur demande de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles, le projet d'appui à la mise en œuvre du Programme National de la Gestion Durable des Ressources Naturelles (PAPNGDRN) a été formulé. Ce projet vise le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des acteurs et parties prenantes impliqués dans la gestion du secteur forestier. Ce projet, dans

sa phase opérationnelle, va contribuer à l'amélioration des dispositifs techniques et matériels de gestion et de suivi évaluation pour une meilleure valorisation des ressources naturelles.

Développement urbain

Pour renforcer le secteur du développement urbain et de l'habitat, afin de soutenir le développement humain durable à travers des actions de renforcement de capacités destinées, le bureau a au cours de l'année 2011 contribué à :

- l'actualisation du City Development Strategy (CDS) de Lokossa suivant le nouveau format fourni par Cities Alliance ;
- l'élaboration du draft du document portant Stratégie Nationale d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles ;
- l'élaboration du draft du document de Projet d'Amélioration de l'Habitat et des Services Urbains de Base ;
- l'élaboration d'un draft de projet de loi régissant le statut de la copropriété immobilière en République du Bénin ;
- la réalisation d'une étude de collecte, du traitement des données urbaines pour l'élaboration du rapport de suivi des indicateurs urbains locaux de la ville de Porto-Novo.

Dans cette même perspective, la ville de Cotonou a bénéficié de la construction de huit (8) modules de toilettes mis à l'usage des populations. Ces modules de toilettes contribuent au bien-être des populations et à l'assainissement des quartiers bénéficiaires de Cotonou.

Assistance-conseil aux institutions

Au cours de l'année 2011, les actions en matière d'appui conseil ont consisté en l'information et la sensibilisation des députés et des cadres de l'Administration parlementaire, sur l'importance de l'intégration de la problématique des Zones Arides dans le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale. Les députés et cadres parlementaires ont pris conscience de leur responsabilité et de celle du gouvernement dans la préservation de l'environnement. Ils ont, à l'issue de la formation, pris l'engagement de mettre en place un réseau des parlementaires sur les questions de l'environnement en général.

Afin d'assister le gouvernement dans la préparation de la première revue conjointe de la SCRP 2011-2015, un suivi attentif et des contributions ont été fournies pour la mise en œuvre des recommandations de la première revue. Dans ce cadre, la politique forestière a été révisée, une proposition de définition des indicateurs du secteur dans la SCRP III a été faite et des échanges ont permis de retenir trois indicateurs pour le secteur. Il s'agit de : (i) Proportion des zones forestières protégées par rapport à la superficie forestière totale ; (iii) taux de reboisement dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles; (iii) proportion de la population desservies par la pré-collecte des déchets.

Au nombre des résultats significatifs, il faut encore noter l'appui technique à la CEDEAO pour la mise en place de la plateforme du Bénin pour la réduction des risques de catastrophes ; l'élaboration de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques du Bénin ; la prise en compte de l'intégration des changements climatiques de façon transversale (mainstreaming) dans la revue à mi-parcours du CPAP et de l'UNDAF ; le plaidoyer pour l'élection du Bénin parmi les quatre (4) pays pouvant bénéficier des NAMA(s).

Hélène, la joie de disposer de toilettes publiques

Hélène Assogba est vendeuse de plantes médicinales dans le marché d'Enagnon à Akpakpa Dodomè. Avant pour Hélène et comme pour beaucoup de Béninois, une fois sortis de leurs maisons, il leur était difficile de trouver des lieux d'aisance. Depuis l'installation de toilettes publiques dans le marché d'Enagnon, ce fut un grand soulagement pour elle et ses camarades.

« Nous les femmes passons toute la journée au marché. Trouver un endroit pour uriner et même pour aller au WC est un problème. La seule alternative pour nous est d'aller se mettre à l'aise sur les tas d'ordures. Parfois, nous sommes obligés de garder les matières fécales jusqu'au soir, ce qui nous rend malade. Aujourd'hui, la mise en service de ce module de toilettes dans le marché est un grand soulagement pour nous», raconte Hélène.

A Akpakpa Dodomè comme dans d'autres quartiers de Cotonou notamment Fidjrossè plage, Collège d'Enseignement Général (CEG) Gbégamey, CEG Sainte Rita, Médédjro Gbèdjromèdé, Enangnon, Agbodjèdo, Donaten, Cité vie nouvelle, le PNUD a appuyé la Mairie de Cotonou avec l'installation de huit (8) modules de toilettes publiques. Elles sont composées de WC et de douches à travers le projet d'assainissement dénommé « Promotion des toilettes publiques et reboisement des artères dans la ville de Cotonou ». Ce projet d'un montant de 132 706 500 FCFA vise la réduction des problèmes d'assainissement qui se posent à la ville (malgré les efforts déployés par les autorités municipales) et l'amélioration de la qualité de l'air avec la mise en terre de 520 plants.

Il est installé des plaques indicatives pour orienter les usagers. La gestion des toilettes est confiée aux élus locaux. La fréquentation est soumise à une souscription variant de 25 fcfa à 50 Fcfa. Ce montant est destiné à assurer propreté des lieux et à la maintenance des installations sanitaires.

Au-delà de l'aspect environnemental, le projet a permis l'insertion professionnelle d'une centaine de jeunes diplômés sans emploi formés dans le domaine de l'hygiène, la maintenance et l'entretien des infrastructures.

Genre et VIH Sida

Le Genre et le VIH Sida sont traités de manière transversale dans tous les projets appuyés par le PNUD. Dans le cadre de la promotion du genre, l'accent est mis sur le mainstreaming.

Formation sur la budgétisation sensible au genre

En 2011, des actions ont été menées en vue d'accroître l'institutionnalisation du genre à travers des formations ciblées sur l'approche genre. A cet effet, un appui particulier est donné à l'Institut National pour la Promotion de la Femme (INPF), organe de réflexion, d'étude, de recherche et de formation, qui a pour objectif principal de proposer à travers ses activités des orientations pour l'efficacité des interventions en faveur de la femme en vue de la réduction des inégalités entre hommes et femmes. Sous l'égide de l'INPF, les DC et DPP des différents

ministères ont bénéficié d'une semaine de formation sur la budgétisation sensible au genre. Cette formation qui s'est faite avec l'assurance qualité du Bureau régional du PNUD à Dakar a proposé des outils, méthodes et stratégies pour l'intégration systématique, structurelle et durable du genre dans le processus de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des projets et programmes.

Le Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou (CAMFP) s'est énormément impliqué dans la **promotion économique et sociale des femmes.** Ce centre a pour objectif l'autonomisation de la femme. Ses activités ont porté sur les formations en méthodes de planification familiale, en technique de gestion d'exploitation d'élevage, les techniques de saillie, le marquage, la sélection des futurs géniteurs, l'embouche et le déstockage. Elles ont

Une jeune fille formée à l'élevage de lapins au Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou

porté aussi sur la production végétale surtout l'horticulture, la gestion des crédits, la transformation agro alimentaire, la commercialisation. Le centre a aussi servi de cadre pour le renforcement de capacités des femmes dans différents domaines. Avec l'appui du PNUD, environ 200 femmes sur le projet CAMPF ont bénéficié de formations et environ 130 ont eu accès au crédit.

En outre, Le PA3D a appuyé l'élaboration des plans d'actions 2011 des cadres spécifiques en genre au profit des sept communes ordinaires du Borgou. Les recettes issues de la vente des gadgets confectionnés à l'occasion de la JIF 2011 (700.000) ont été utilisées comme complément au prêt obtenu de la mairie pour l'acquisition de l'outillage complémentaire pour faire fonctionner le tracteur reçu de l'Etat. L'exploitation du tracteur a déjà permis aux femmes de rembourser leur prêt à la commune.

Le PA3D a accompagné 11 groupements de femmes dans le domaine du renforcement des capacités en matière de formation en gestion et d'équipements de leurs activités de maraîchage. Grâce au projet, 5 groupements de femmes dans la commune de N'Dali ont bénéficié d'actes de donation et/ou d'exploitation des domaines dans le cadre des activités de maraîchage et l'élevage. Les activités de maraîchage ont permis aux bénéficiaires, outre l'alimentation au niveau des ménages, la prise en charge des frais de scolarité et de santé de leurs enfants grâce aux recettes issues de la vente des produits.

Renforcement du pouvoir de prises de décisions des femmes

L'appui-conseil stratégique du PNUD a permis de renforcer le processus d'opérationnalisation de l'Institut national pour la promotion de la femme et d'engager des activités de renforcement des capacités à l'intention des femmes. A ce titre, le Centre des Arts et des Métiers de la Femmes dans la Commune de Parakou a permis d'accroitre le taux d'alphabétisation, le revenu réel et la capacité d'accès aux facteurs de production de plus de mille **(1000) femmes**. En 2011, des actions ont été menées en vue d'accroître la représentativité des femmes dans les instances de prises de décisions (Assemblée

Nationale, et Gouvernement) à travers des formations ciblées sur l'approche genre ainsi que l'appui technique et logistique.

A l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Femme à Sinendé et en synergie avec l'ensemble des PTF intervenant dans le département, des actions de sensibilisation ont été menées les 02 et 03 mars 2011 à Sikki et Sinendé centre sur le thème : «la participation de la femme à la vie politique locale». A l'issue des séances de sensibilisation, dix sept (17) femmes ont exprimé leur volonté de se porter candidates pour les prochaines élections locales.

Appui stratégique et institutionnel en matière de VIH Sida

Dans le cadre de la lutte contre le VIH Sida, plusieurs actions ont été menées notamment :

- La rédaction de la brochure d'information sur le VIH et les droits humains des personnes vivant avec le VIH : « **VIH et droit au Bénin : ce qu'il fau savoir** » ;
- L'organisation d'un atelier de planification stratégique sur le point des informations complémentaires de la revue du Cadre Stratégique National 2012-2016 ;
- La participation à la consultation sur l'appropriation nationale de la réponse à l'épidémie du sida au Bénin.

Le PNUD en tant qu'agence leader des Nations Unies assure non seulement la coordination du Système des Nations au Bénin. Il a assuré également au cours de 2011 la coordination de tous les partenaires techniques et financiers et ce, sur une base consensuelle et rotatoire.

Un groupe de femmes bénéficiaires de l'appui du PA3D dans la commune de Sinendé, sensibilisant leurs paires à travers des chansons traditionnelles

Le PNUD dans le concert des partenaires au développement

L'année 2011 a connu la poursuite de la réforme « Delivering as One », la gestion des questions émergentes comme la piraterie et la prévention des crises et catastrophes naturelles et la coordination des PTF dans le cadre de l'efficacité de l'aide au développement.

Delivering as One

Depuis 2009, le Gouvernement du Bénin, avec l'appui de l'Equipe de pays du Système des Nations Unies, a engagé des efforts soutenus pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, et pour renforcer la cohérence, l'efficacité et la pertinence des activités opérationnelles du Système des Nations Unies (SNU) en appui aux priorités nationales de développement.

En 2010, le Gouvernement a formulé une requête officielle au SNU au Bénin pour initier la réforme « Unis dans l'Action », s 'engageant ainsi dans la voie des pays ayant volontairement adopté la démarche

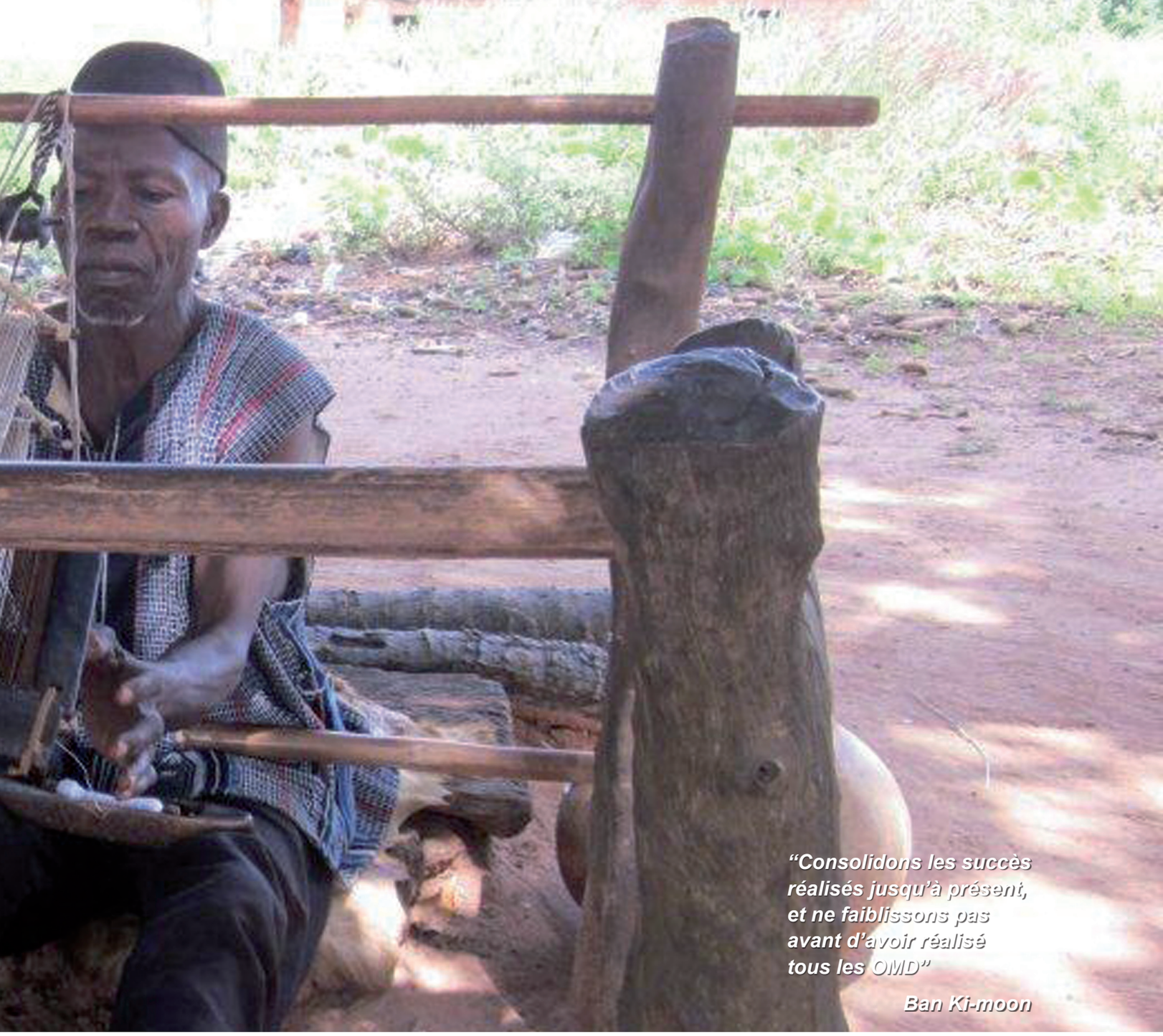

« Delivering as One ». Depuis cette date, de nombreuses activités sont réalisés. Il s'agit notamment de l'organisatiion de missions conjointes : Gouvernement & SNU sur le DaO, l'organisation d'activités de sensibilisation du personnel SNU et des autorités nationales (Gouvernement, Société Civile et Secteur privé) sur le Dao, l'élaboration de la note conceptuelle sur le DaO et son examen et adoption en Conseil des Ministres.

Dans la droite ligne de la mise en œuvre de la réforme des activités opérationnelles du SNU, le Gouvernement appuie le projet de mise d'une Maison commune des Nations Unies avec l'octroi au SNU d'un terrain constructible d'une superficie de 4,02 ha suffisant pour couvrir les besoins de toutes les agences représentées au Bénin. Le levé topographique du site est déjà réalisé et des concertations relatives aux modalités spécifiques de construction des locaux sont actuellement en cours. Au-delà des synergies et économies d'échelle qu'un tel regroupement pourrait générer, ceci permettrait également aux agences

Des sinistrés en déplacement suite aux inondations

de mieux se conformer aux exigences de sécurité (MOSS) du siège de l'ONU et de combler les besoins additionnels d'espace de bureau.

Enfin, dans le but d'amener le SNU à mieux communiquer auprès de ses cibles externes et internes et à progressivement parler d'une « voix commune », l'Equipe de pays a élaboré une stratégie de communication conjointe, qui devra se traduire par la mise en œuvre de plans conjoints de communication et de mobilisation de ressources.

Appui à la prévention de la piraterie et à la prévention des crises et catastrophes naturelles

En 2010 et 2011, des actes de piraterie maritime au large des côtes du Bénin ont affecté l'activité portuaire. A la suite de la requête du Gouvernement au Secrétaire général des Nations Unies, une mission Inter Agences a été mise en route par le Secrétaire Général des Nations Unies pour faire un état des lieux et élaborer un programme d'appui pour les pays du Golfe de Guinée. Par ailleurs, le Gouvernement a pris des dispositions pour renforcer la marine nationale avec l'appui de la France et a lancé avec le Nigeria des patrouilles conjointes.

L'appui de l'Equipe de pays du SNU au contexte post inondations a consisté au : (i) renforcement des capacités de la Direction de la Prévention et de la Protection Civile pour l'évaluation conjointe des pertes et dommages causés par ces inondations ; (ii) renforcement des capacités des élus locaux et des cadres techniques des mairies et des structures décentralisées des 21 communes les plus inondables du Bénin à l'élaboration de plan de contingence communal ; (iii) renforcement des capacités des autorités communales et cadres des

structures décentralisées à la préparation de la pandémie de la grippe A(H1N1) ; (iv) la mise en place de la Plateforme Nationale du Bénin pour la Réduction des Risques de Catastrophes et Adaptation aux Changements Climatiques, en collaboration avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

De même, le mécanisme de coordination à trois paliers (Comité National de Crises, Equipe Humanitaire de Pays et Cellule de Gestion des Crises et Catastrophes), mis en place au lendemain de la crise des inondations en octobre 2010, a poursuivi ses activités jusqu'au premier semestre de 2011. Il convient de rappeler que ce mécanisme a permis d'apporter une réponse humanitaire rapide aux sinistrés, de faciliter le partage et la circulation de l'information entre les différents acteurs humanitaires au niveau central et décentralisé, d'assurer une certaine neutralité dans le traitement des bénéficiaires des dons des inondations, et d'élaborer des approches de solutions à court, moyen et long termes à la crise des inondations. Parmi les activités post crises réalisées sous le leadership de ce mécanisme, il peut être retenu : (i) l'organisation de missions mixtes (Gouvernement, SNU, ONGs) post inondations ; (ii) la finalisation du plan d'action d'urgence humanitaire (EHAP) pour un montant total de 19 millions USD ; (iii) la mise en œuvre de quinze 15 projets/programmes avec l'implication de douze acteurs humanitaires pour un montant total de US$ 9,9 millions ; (iv) la rédaction du rapport de gestion de la crise des inondations et les principales leçons tirées. En effet, les principales leçons tirées de la gestion de cette crise des inondations portent notamment sur les processus et l'approche utilisés. Par rapport au processus, il est noté : une bonne coordination des opérations, un leadership et une appropriation des autorités nationales, une synergie d'actions des partenaires, une bonne capacité de mobilisation de ressources et des acteurs humanitaires, un net renforcement des capacités institutionnelles et, un processus participatif ayant engagé les acteurs nationaux. Quant à l'approche, elle est jugée adaptée aux réalités et spécificités du contexte béninois. Il se pose cependant des défis liés notamment à la capitalisation des acquis de la gestion de la crise et au suivi/évaluation. L'absence d'un cadre institutionnel solide pour conduire la mise en œuvre du plan d'action de relèvement constitue par exemple un frein pour la sauvegarde des bases de données réalisées. Un autre défi majeur est l'amorce de solutions durables pour les inondations cycliques, qui constituent un problème de développement et non humanitaire au sens strict du terme.

Coordination des PTF au Bénin – Efficacité de l'aide au développement

En tant qu'actuel Président du Groupe des Chefs de Mission et de coopération au Bénin, le Coordonnateur Résident du SNU a facilité l'appui au Gouvernement pour l'élaboration de la première stratégie et politique nationale de l'aide publique au développement validée en mai 2011. Celle-ci a permis de doter le pays de nouveaux outils décisionnels, de coordination et de concertation quant aux types d'aide préférentiels, les modalités de leur acheminement et la gestion des coûts de transaction.

Le Gouvernement, en collaboration avec le SNU, a mis en place un nouveau mécanisme pour la coordination, la gestion et le suivi-évaluation des programmes et projets, à travers l'installation d'une Unité de Gestion de la Coordination de l'UNDAF (UGC-UNDAF). L'UGC-UNDAF, instituée par arrêté ministériel, est placée sous l'autorité du Ministre en charge de développement et constitue aujourd'hui le principal interlocuteur technique des Nations Unies pour la mise en œuvre et le suivi de l'UNDAF et des autres activités coordonnées par le SNU.

Ressources du Bureau

Les investissements financiers du PNUD dans le cadre de son Programme de Coopération 2009-2013 avec le Gouvernement du Bénin s'élèvent à fin 2011 à environ 78,57 millions de dollars US, contre un engagement initial au Plan d'Action de Programme Pays (PAPP) de 28,09 millions de dollars US.

Cette croissance significative de ressources de plus de 180% dans un contexte de crise financière internationale, avec ses

TAUX DES DEPENSES DU PNUD EN 2011 (EN MILLIONS US$)

3,97 - Réduction de la pauvreté

19,22 - Gouvernance Démocratique

1,43 - Environnement

1,40 - Autres dépenses

implications en termes d'amenuisement des ressources régulières de l'Organisation, est la preuve de l'efficacité de la stratégie de mobilisation de ressources du PNUD, et de son engagement à accompagner le Bénin dans la réalisation de ses priorités de développement.

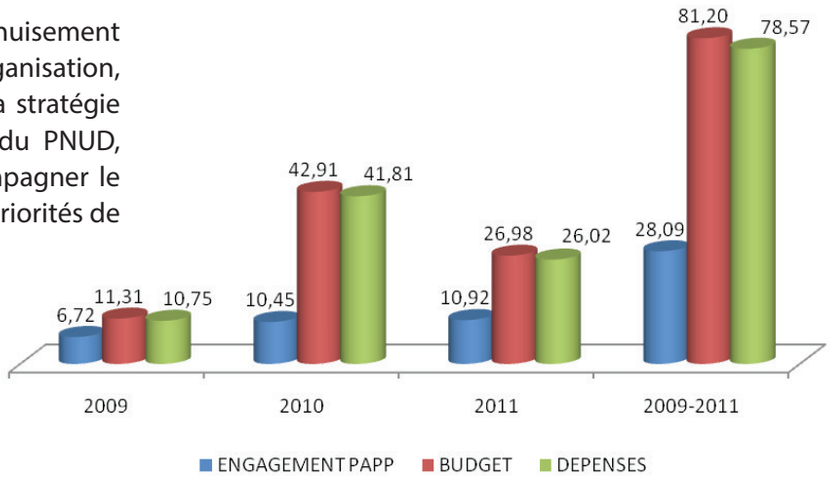

Les dépenses totales de 2011 qui s'élèvent à environ 26,02 millions de dollars US contre une prévision actualisée de 26,98 millions de dollars US, soit un taux de consommation de plus de 96%, s'inscrivent dans les trois domaines d'appui du Programme de Pays à savoir i) la réduction de la pauvreté, ii) la promotion de la bonne gouvernance et le développement participatif, iii) l'environnement et les changements climatiques.

N°	Sous-programme	Dépenses (en millions US$)	Pourcentage
1	Réduction de la pauvreté	3,97	15,26%
2	Gouvernance	19,22	73,87%
3	Environnement	1,43	5,50%
4	Autres	1,40	5,38%
	Total	**26,02**	**100%**

Ces dépenses sont financées à raison de 3,95 millions de dollars US sur les ressources régulières du PNUD et 22,07 millions de dollars sur les ressources mobilisées.

L'importance des dépenses dans le secteur de la gouvernance (74%) se justifie fondamentalement par l'appui apporté par le PNUD dans le cadre des élections présidentielle et législative de 2011.

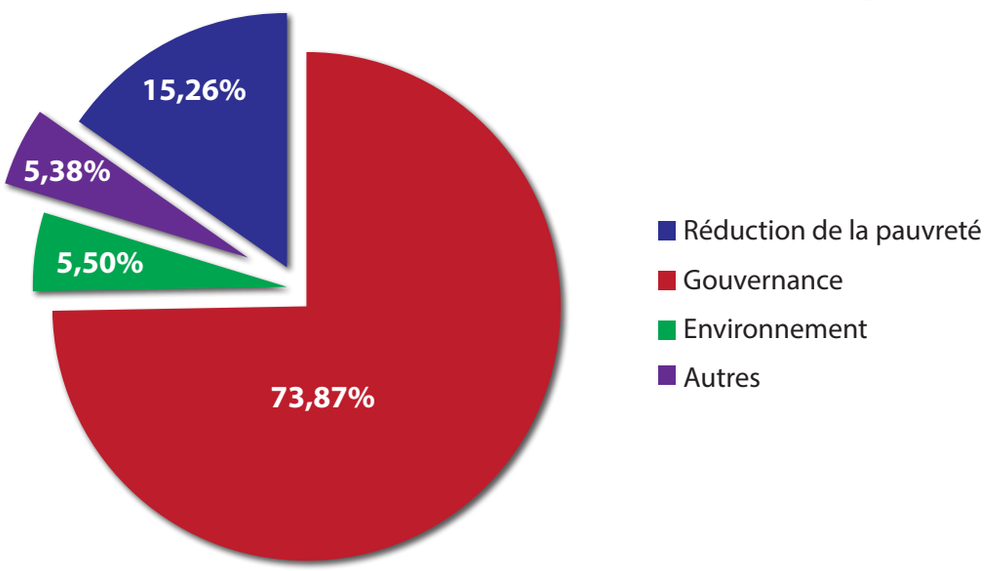

DEPENSES SUR LES RESSOURCES REGULIERES (EN MILLIONS US$)

N°	Sous-programme	Dépenses	Pourcentage
1	Réduction de la pauvreté	1 329,72	34%
2	Gouvernance	1 428,68	37%
3	Environnement	235,27	6%
4	Autres	913,98	23%
	Total	**3 907,66**	**100%**

Pour la mise en œuvre de son Programme de Coopération avec le Gouvernement, PNUD Bénin collabore avec plusieurs partenaires qui contribuent aussi bien sur le plan technique que financier à la réalisation des activités de développement. Le tableau ci-dessous récapitule les principaux bailleurs avec qui le PNUD a collaboré ainsi que les thématiques dans lesquelles des appuis ont été apportés.

TABLEAU DES RESSOURCES MOBILISÉES AUPRÈS DES BAILLEURS DE FONDS EN 2011

Thématique	Bailleur de fonds	Montant en $US
Gouvernance	Union Européenne	3 800 000,00
	Belgique	1 430 615,00
	Danemark	1 024 105,00
	Finlande	525 624,00
	Pays- Bas	1 250 000,00
	Suisse	159 440,00
	Gouvernement du Bénin	11 545 229,57
	Japon	1 000 000,00
Réduction de la pauvreté	Gouvernement du Bénin	589 469,23
	Japon	4 965 753,42
Environnement	Mairie de Zagnanado	1969,62
	Mairie de Malanville	6 542,88
	Mairie de Ouèssè	6 097,95
	Mairie de Parakou	5 081,63
	Mairie de Kérou	3 048,97

DEPENSES SUR LES RESSOURCES MOBILISEES (EN MILLIONS US$)

N°	Sous-programme	Dépenses	Pourcentage
1	Réduction de la pauvreté	2 630,60	12%
2	Gouvernance	17 798,55	81%
3	Environnement	1 162,72	5%
4	Autres	472,66	2%
	Total	**22 064,53**	**100%**

Perspectives 2012

En ligne avec le Plan d'action du Programme de Pays (CPAP) 2009-2013, le PNUD Bénin entend poursuivre en 2012 ses interventions selon deux axes majeurs que sont (1) **l'appui au développement des capacités du Gouvernement pour améliorer le cadre et la pratique de la gouvernance** ; (2) **l'appui à l'émergence d'une croissance favorable aux pauvres** à travers notamment :

- l'appui conseil pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement et d'investissement tenant compte des OMD. Ces politiques devront soutenues par un cadre macro-économique de qualité et une croissance durable basée sur un partenariat public –privé. Elles tiendront aussi compte du besoin de traiter de manière transversale les aspects liés au Genre, aux Droits humains, à l'environnement, et au VIH/

Sida ;

- l'appui au Gouvernement, pour qu'il assure une meilleure coordination des initiatives des partenaires au développement, améliore le niveau d'absorption de l'aide et son efficacité.

Cette concentration des interventions du PNUD Bénin tient aussi compte du nécessaire renforcement des capacités, afin de mieux faire face au nouveau paysage de l'aide au développement marqué par la volonté d'améliorer son efficacité, à travers l'utilisation de l'Aide Budgétaire Directe (DBS) et de l'Aide Budgétaire Sectorielle, y compris dans le cadre des (SWAP).

Dans le cadre de la poursuite de son appui à l'amélioration de la qualité de la gouvernance, les points d'entrée du PNUD porteront principalement sur :

- les réformes politiques de gouvernance démocratique : l'appui ciblera la consolidation du processus électoral, notamment le code électoral, l'institutionnalisation et la professionnalisation de la CENA, le

renforcement du cadre législatif et de la capacité du Parlement à contrôler efficacement l'action gouvernementale.

- En matière de gouvernance administrative et institutionnelle, les principales réformes à soutenir concernent essentiellement la fonction publique, et viseront à mettre en place une administration de développement. Ces réformes doivent contribuer au changement indispensable de mentalité et induire le changement de comportement en vue de l'instauration d'un certain nombre de valeurs morales pour une meilleure productivité au sein de l'administration et des institutions publiques.

- En matière de gouvernance économique, il s'agira d'adopter et mettre en œuvre effectivement la politique de l'aide, et d'améliorer la gestion de l'espace budgétaire, accentuée par les problèmes de ressources humaines décelées dans plusieurs administrations publiques dans le sens de l'amélioration des capacités de la chaîne de Programmation, Planification, Budgétisation, et Suivi-évaluation (PPBS) et la promotion de partenariat secteur privé et public. Ces actions ne devraient pas seulement se limiter aux structures centrales de l'administration, mais toucher les structures déconcentrées/décentralisées afin d'assurer la nécessaire proximité avec les populations.

- S'agissant des réformes structurelles visant à améliorer la gouvernance économique, le PNUD, dans le cadre son partenariat dynamique avec d'autres Agences de l'ONU, mettra un accent primordial sur la poursuite de la décentralisation. Le PNUD continuera d'animer et de soutenir un dialogue de haut niveau sur la finalisation des réformes visant les secteurs vitaux de l'économie comme les filières agricoles, les régies financières, les structures portuaires, l'énergie et les technologies de l'information et de la communication.

En matière d'accélération durable de la croissance favorable aux pauvres, les activités du PNUD viseront : (i) la consolidation du cadre de partenariat favorable au développement du monde rural, la mise en œuvre d'une stratégie d'accélération de la croissance tenant compte de la problématique de la lutte contre la faim et de la création d'emplois ; (ii) l'appui au renforcement de la collaboration avec le secteur privé national, pour l'amener à investir dans le secteur rural et la promotion d'un véritable partenariat public – privé (PPP), (iii) la promotion de mécanismes de financement visant à soutenir la production et la transformation agro-alimentaire.

En liaison avec le cadre de la planification et de suivi des politiques, l'action du PNUD en 2012 visera également :

- L'opérationnalisation du Cadre d'Accélération des OMD, « MAF » pour augmenter les chances pour le Bénin d'atteindre en 2015 les cibles fixées pour certains OMD, pour lesquels le pays dispose de potentialités.
- La formation et le suivi des Organisations de la Société Civile, des partis politiques et de la presse, afin qu'ils puissent contribuer au contrôle citoyen des politiques publiques.
- L'appui au système statistique national pour renforcer le suivi et l'évaluation des politiques notamment dans le cadre du processus OMD-SCRP et DHD.

Au service
des peuples
et des nations

Programme des Nations Unies pour le développement
Lot 111 zone résidentielle
01BP 506 Cotonou
Tel : + 229 21 31 30 45/46
Fax : +229 21 31 18 34
E-mail : registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org